



4

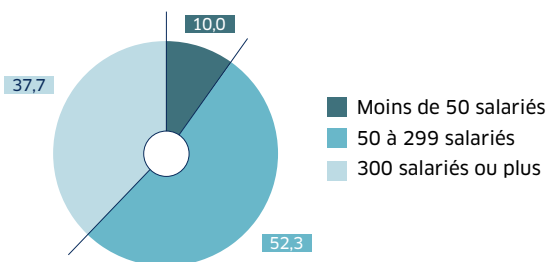
# CONDITIONS ET RELATIONS DU TRAVAIL

## Textes d'entreprise signés et enregistrés, en 2019 (en nombre)

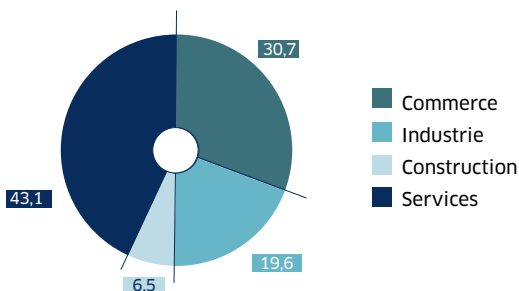
	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca
Accords <sup>(1)</sup> d'entreprise	149	173	1 066	2 336	570	578	<b>4 872</b>
Accords signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés	67	49	600	1 370	252	304	<b>2 642</b>
Accords signés par les élus du personnel	4	6	27	48	28	11	<b>124</b>
Textes ratifiés par référendum à la majorité des 2/3 des salariés	53	101	263	577	175	181	<b>1 350</b>
Décisions unilatérales de l'employeur et plans d'action	34	61	250	479	261	117	<b>1 202</b>
Autres textes <sup>(2)</sup>	7	3	36	65	17	20	<b>148</b>
<b>Total</b>	<b>190</b>	<b>237</b>	<b>1 352</b>	<b>2 880</b>	<b>848</b>	<b>715</b>	<b>6 222</b>

## Accords signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés, enregistrés en Paca, en 2019 (en %)

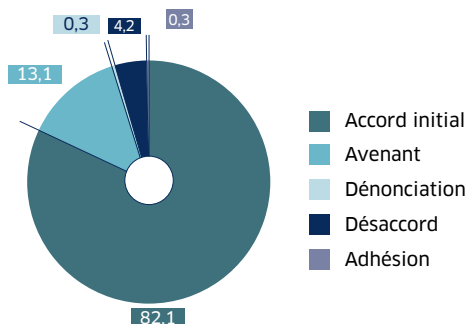
### Selon la taille des entreprises



### Selon le secteur d'activité des entreprises



### Selon le type d'accord



(1) Comprend les accords initiaux, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

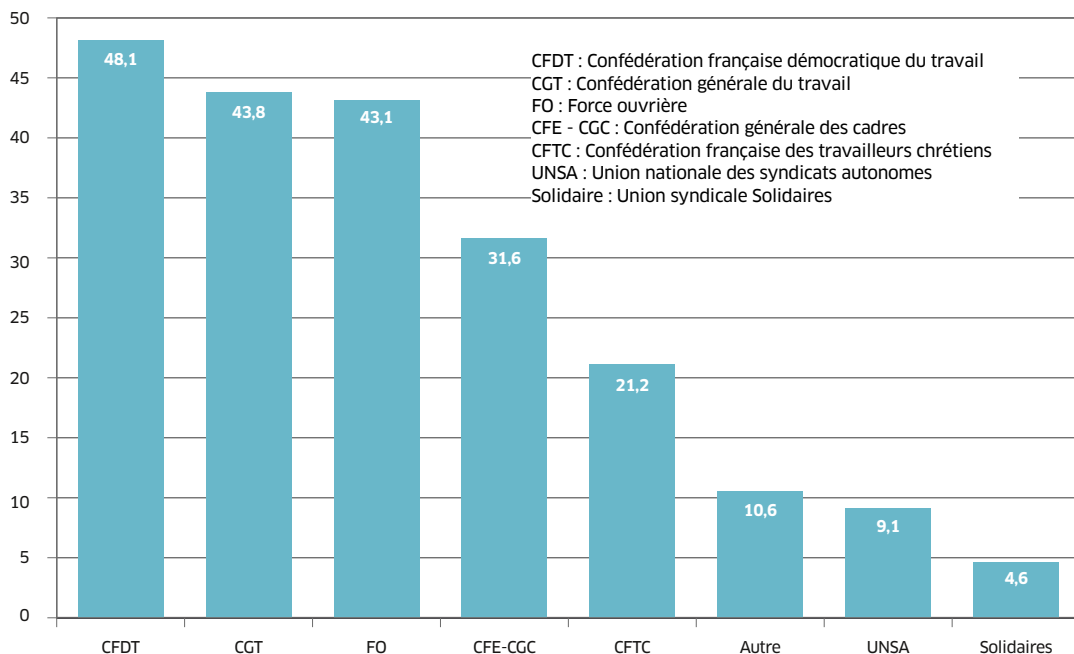
(2) Comprend les renouvellements tacites, accords cadres

Source : Dares, base des accords d'entreprise

### Principaux thèmes figurant dans les accords<sup>(1)</sup> signés par les délégués syndicaux ou salariés mandatés, enregistrés en Paca, en 2019

Thèmes (en nombre)	Fréquence <sup>(2)</sup> du thème (en %)	
Salaires, primes	2 115	80,1
Égalité professionnelle	1 132	42,8
<i>égalité salariale Femme/Homme</i>	391	14,8
Temps de travail	1 098	41,6
Institutions représentatives du personnel	754	28,5
Épargne salariale	416	15,7
<i>Intéressement</i>	261	9,9
<i>Plans d'épargne</i>	86	3,3
<i>Participation</i>	69	2,6
Emploi	190	7,2
Conditions de travail	168	6,4
Prévoyance, couverture santé, retraites	140	5,3
Classification	33	1,2
Formation professionnelle	28	1,1
Autres thèmes	311	11,8
<b>TOTAL</b>	<b>2 642</b>	<b>-</b>

### Part des accords<sup>(1)</sup> signés par chaque syndicat, enregistrés en Paca, en 2019 (en %)



<sup>(1)</sup> Comprend les accords, avenants, procès-verbaux de désaccord, dénonciations d'accords et adhésions à des accords

<sup>(2)</sup> Rapport entre le nombre d'accords abordant chaque thème et le nombre total d'accords ; un même accord pouvant porter simultanément sur plusieurs thèmes, et être signé par plusieurs syndicats, la somme des fréquences est donc nécessairement supérieure à 100 %

Source : Dares, base des accords d'entreprise

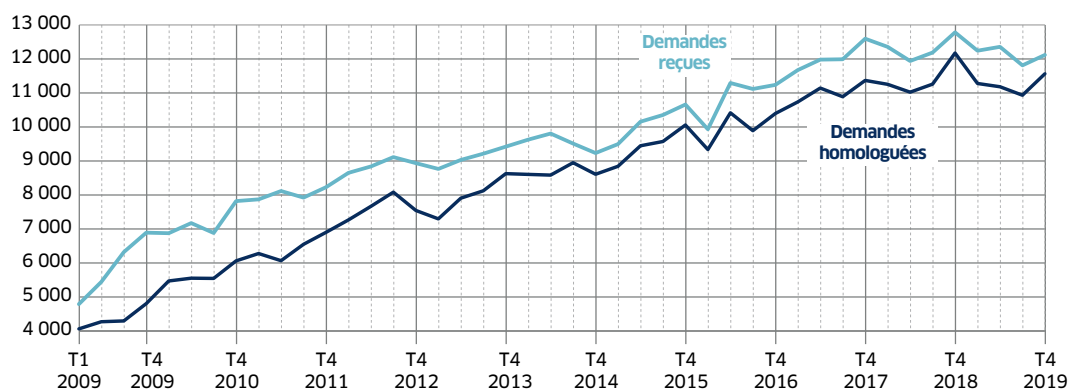
### Demands de rupture conventionnelle des salariés non protégés<sup>(1)</sup>, en 2019 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Demands reçues (en nombre)	1 237	1 003	11 367	20 666	9 041	5 210	<b>48 524</b>	470 816
Demands homologuées (en nombre)	1 058	999	11 097	19 145	7 873	4 850	<b>45 022</b>	443 457
Demands irrecevables (en nombre)	50	2	44	350	218	58	<b>722</b>	7 194
Demands refusées (en nombre)	129	2	226	1 171	950	302	<b>2 780</b>	20 165
Taux d'irrecevabilité <sup>(2)</sup> (en %)	4,0	0,2	0,4	1,7	2,4	1,1	<b>1,5</b>	1,5
Taux de refus <sup>(3)</sup> (en %)	10,9	0,2	2,0	5,8	10,8	5,9	<b>5,8</b>	4,3

### Évolution du nombre de demands de rupture conventionnelle des salariés non protégés<sup>(1)</sup>, entre 2018 et 2019 (données brutes)

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Demands reçues (en %)	-8,4	+1,3	-0,1	-3,9	-0,1	-0,7	<b>-2,0</b>	+2,2
dont demands homologuées (en %)	-2,7	+0,9	+0,5	-3,8	-1,0	-1,1	<b>-1,9</b>	+1,4
Taux d'irrecevabilité <sup>(2)</sup> (en point)	-1,8	+0,2	-0,1	-0,2	+0,2	0,0	<b>-0,1</b>	+0,2
Taux de refus <sup>(3)</sup> (en point)	-3,6	+0,2	-0,5	+0,1	+0,7	+0,4	<b>0,0</b>	+0,5

### Nombre de demands de rupture conventionnelle par trimestre, en Paca (données CVS-CJO)



<sup>(1)</sup> Les salariés protégés, c'est-à-dire les personnes qui exercent un mandat électif ou nominatif de représentant syndical ou de représentant du personnel, ne sont pas pris en compte dans les chiffres présentés ici

<sup>(2)</sup> Rapport entre le nombre de demands irrecevables et le nombre de demands reçues

<sup>(3)</sup> Rapport entre le nombre de demands refusées et le nombre de demands instruites (somme des demands homologuées et des demands refusées)

**Note :** données provisoires ; depuis juin 2013, un nouvel outil de collecte dématérialisé des demands de rupture conventionnelle, mis en place par la Direction générale du travail (DGT), remplace les « remontées rapides », ancien système de comptage des unités départementales des Direccte. Ces changements de source et de méthode entraînent une faible rupture de séries en mai 2013

**Source :** Dares - Traitements (Calcul des CVS-CJO) : Direccte Paca / Sese

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales), ainsi que, depuis 2011, sur le champ des salariés affiliés au régime de la Mutualité sociale agricole (MSA) hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle. Ces fichiers servent au calcul des cotisations sociales et sont retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les accidents du travail (AT) complémentaires de ceux produits par la Cnam-TS et la MSA, qui permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque de subir un AT ou un AT grave, c'est-à-dire avec incapacité partielle permanente (IPP).

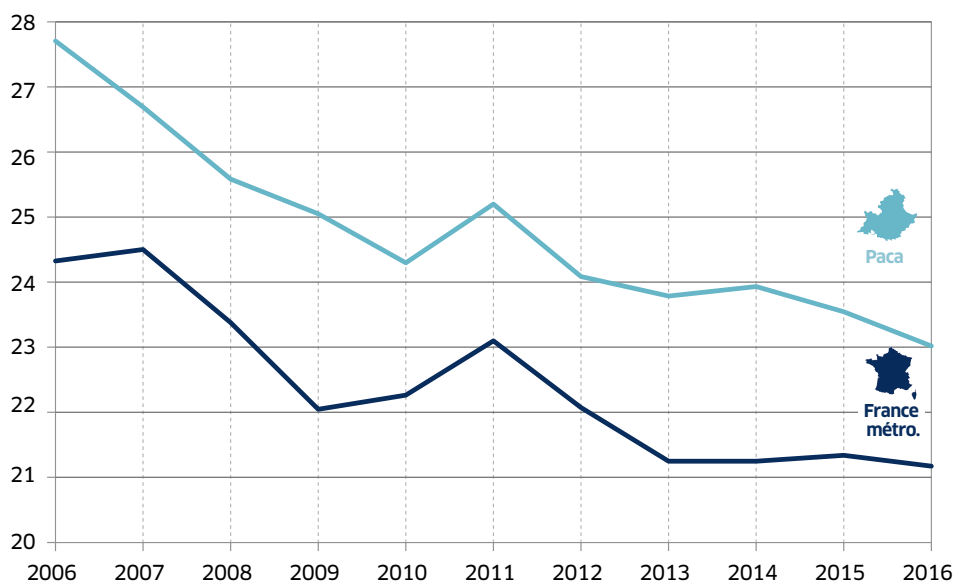
### Accidents du travail avec arrêt<sup>(1)</sup>, en 2016

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en nombre)	1 301	1 468	11 059	21 846	9 726	5 916	51 316	650 980
Taux de fréquence <sup>(2)</sup>	21,4	27,0	21,4	22,0	26,7	24,0	23,0	21,1
Indice de gravité <sup>(3)</sup>	18,0	19,5	8,7	14,8	22,2	20,1	15,4	12,7

### Évolution des accidents du travail avec arrêt<sup>(1)</sup>, entre 2015 et 2016

	Alpes-de-Haute-Provence	Hauts-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en %)	+13,1	+3,8	+4,6	-2,3	-2,1	+3,2	+0,3	0,0
Taux de fréquence <sup>(2)</sup> (en point)	+2,6	+2,1	+0,3	-1,3	-1,1	+0,5	-0,5	-0,2

### Taux de fréquence<sup>(2)</sup> des accidents du travail avec arrêt



<sup>(1)</sup> Accidents ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

<sup>(2)</sup> Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

<sup>(3)</sup> Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS ou de la MSA aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes

**Note :** l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre  
**Champ :** salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee, et salariés affiliés au régime de la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle à partir de 2011

**Sources :** Cnam-TS ; Insee, DADS

### Accidents du travail avec arrêt<sup>(1)</sup> selon le sexe, l'âge et le secteur d'activité en Paca, en 2016

	Total (en nombre)	Taux de fréquence <sup>(2)</sup>	Indice de gravité <sup>(3)</sup>	Évolution sur un an	
				Total (en %)	Taux de fréquence <sup>(2)</sup> (en point)
Hommes	32 324	25,4	19,8	+0,3	-0,5
Femmes	18 992	19,7	9,6	+0,2	-0,5
Âgés de 15 à 19 ans	1 412	37,1	7,4	+3,9	+2,2
Âgés de 20 à 29 ans	13 948	29,6	8,9	-1,9	-1,1
Âgés de 30 à 39 ans	12 754	22,7	11,5	+1,8	-0,5
Âgés de 40 à 49 ans	11 476	20,5	18,0	-2,3	-0,5
Âgés de 50 à 59 ans	9 768	20,0	21,1	+2,4	-0,7
Âgés de 60 ans ou plus	1 958	16,9	26,3	+8,9	+1,6
Agriculture, sylviculture et pêche	1 233	34,1	44,1	ns	ns
Industrie	4 220	15,7	11,2	+1,7	-0,5
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	1 021	22,0	17,1	+12,8	+2,5
Fabrication d'autres produits industriels	1 954	17,6	12,9	-3,7	-0,6
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	833	17,1	12,7	+7,3	-5,0
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	237	8,2	3,2	-4,4	-0,5
Fabrication de matériels de transport	167	5,3	2,3	-6,7	-0,3
Cokéfaction et raffinage	8	2,8	1,8	-33,3	-1,5
Construction	5 865	35,4	32,9	-3,1	-1,9
Services	39 943	22,7	13,3	+3,3	+0,1
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	10 931	31,5	13,6	+2,6	+2,5
Transports et entreposage	5 024	29,4	21,5	-0,9	-3,2
Hébergement et restauration	4 341	25,4	14,1	-5,3	-2,4
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	8 864	21,8	12,1	-2,9	-1,2
Autres activités de services	2 059	21,2	8,7	-2,1	-1,1
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	7 712	21,0	17,0	+24,8	+3,4
Activités immobilières	467	12,3	4,9	+10,4	+0,1
Activités financières et d'assurance	328	3,7	3,7	+11,9	+0,3
Information et communication	217	2,9	1,2	0,0	-0,4
<b>Total</b>	<b>51 316</b>	<b>23,0</b>	<b>15,4</b>	<b>+0,3</b>	<b>-0,5</b>

<sup>(1)</sup> Accidents ayant engendré au moins un jour d'arrêt de travail, voire des séquelles physiques permanentes ou un décès

<sup>(2)</sup> Nombre d'accidents du travail par million d'heures rémunérées

<sup>(3)</sup> Taux moyen d'incapacité partielle permanente (IPP) par million d'heures rémunérées. Un taux d'IPP est attribué par un médecin de la Cnam-TS ou de la MSA aux accidents du travail qui entraînent des séquelles permanentes

ns : non significatif

**Note :** l'évolution de l'indice de gravité n'est pas significative d'une année sur l'autre ; la somme des accidents du travail par secteur d'activité ne correspond pas au total régional en raison de données indéterminées

**Champ :** salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee et salariés affiliés au régime de la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle

**Sources :** Cnam-TS ; CCMSA ; Insee, DADS

Les statistiques présentées ici sont établies sur le champ des salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale travaillant en France et recensés dans les fichiers des DADS (Déclarations annuelles des données sociales), ainsi que, depuis 2011, sur le champ des salariés affiliés au régime de la Mutualité sociale agricole (MSA) hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle. Ces fichiers servent au calcul des cotisations sociales et sont retraités statistiquement par l'Insee avant transmission à la Dares. La mise à disposition de ces données permet de publier des indicateurs sur les maladies professionnelles complémentaires de ceux produits par la Cnam-TS et la MSA, qui permettent de repérer les caractéristiques qui accroissent le risque d'être victime de maladie professionnelle.

### Maladies professionnelles indemnisées, en 2015

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en nombre)	62	59	758	736	417	291	2 323	52 455
Taux de fréquence <sup>(1)</sup>	10,1	10,4	15,1	7,7	11,7	11,9	10,7	17,1
Indice de gravité <sup>(2)</sup>	57,9	66,2	270,2	58,9	69,9	98,8	114,0	125,1

### Évolution des maladies professionnelles indemnisées, entre 2014 et 2015

	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Paca	France métr.
Total (en nombre)	-45	-11	+284	-225	-99	-51	-147	-969
Taux de fréquence <sup>(1)</sup> (en point)	-7,3	-1,8	+5,6	-2,5	-2,9	-2,2	-0,8	-0,4

### Principales maladies professionnelles indemnisées en Paca, en 2015 (en nombre)

	Total <sup>(3)</sup>	Évolution sur un an
Troubles musculo-squelettiques	1 802	-100
<i>dont troubles musculo-squelettiques périarticulaires</i>	1 606	-88
Pathologies causées par l'amiante	330	-47
Cancers	134	0
Surdité	73	0
Dermatoses	28	-15
Rhinites	21	+7
Total	2 323	-147

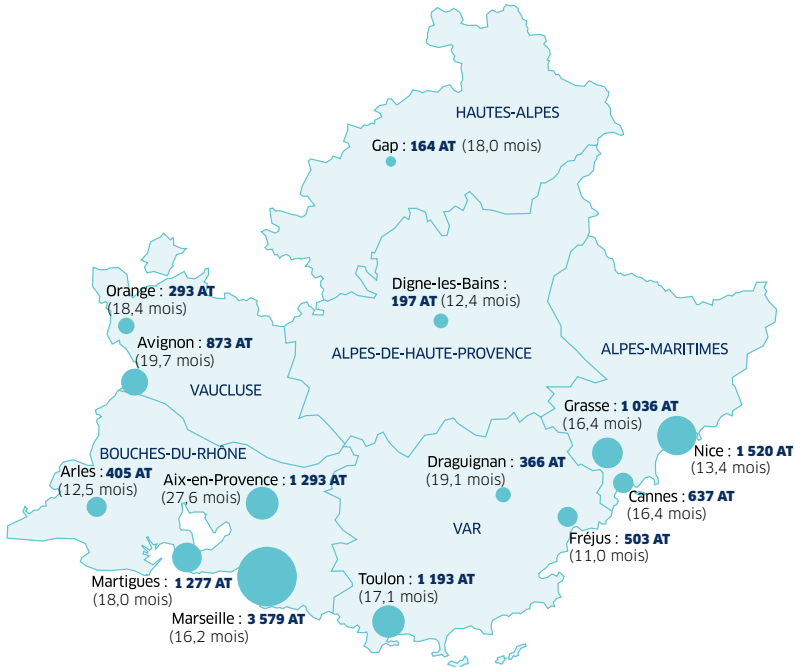
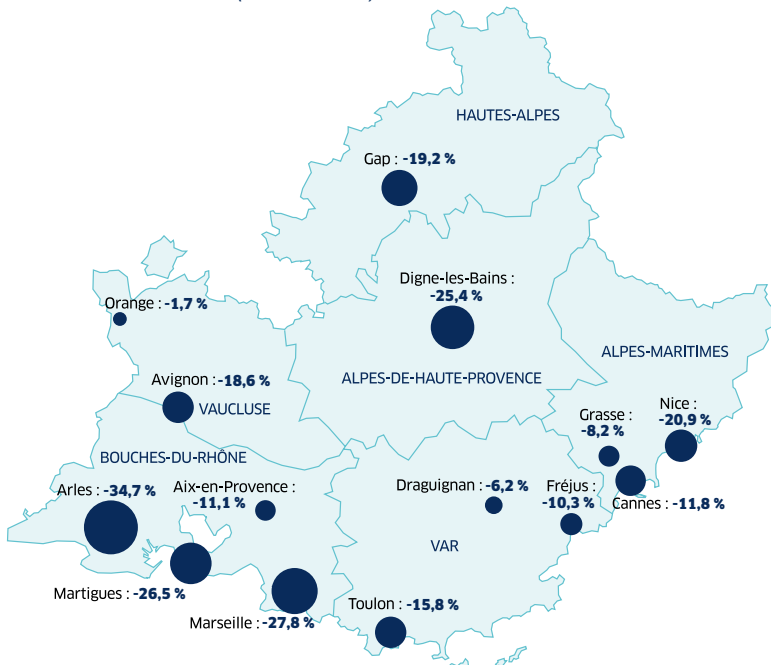
<sup>(1)</sup> Nombre de maladies professionnelles indemnisées pour dix millions d'heures rémunérées

<sup>(2)</sup> Taux moyen d'incapacité permanente partielle (IPP) pour dix millions d'heures rémunérées ; l'évolution de cet indice n'est pas significative d'une année sur l'autre

<sup>(3)</sup> La somme des principales maladies professionnelles est supérieure au total régional, car certaines maladies liées entre elles peuvent apparaître à plusieurs reprises dans le tableau

**Champ** : salariés affiliés au régime général de Sécurité sociale présents dans les DADS de l'Insee et salariés affiliés au régime de la MSA hors salariés agricoles d'Alsace-Moselle

**Sources** : Cnam-TS ; CCMSA ; Insee, DADS

**Affaires terminées (AT) par siège des juridictions prud'homales de Paca, en 2018***(données brutes, affaires terminées en nombre et durée moyenne<sup>(1)</sup> de traitement en mois)***Évolution du nombre d'affaires terminées par siège des juridictions prud'homales de Paca, entre 2017 et 2018** *(données brutes)*<sup>(1)</sup> Pour le calcul de la durée des affaires, les référés ne sont pas pris en compte**Champ :** affaires terminées y compris référés**Source :** Ministère de la Justice